

DIMANCHE 16 MARS 2025
ST MARTIN LA PALLU (86)

2^{ème} Edition du Mini-Tour Cycliste de St Martin La Pallu

UV POITIERS

U15

CLM 6.900 km / En ligne 34,500 km (5 trs)

Px : 28/3 (15-08-05)

MAILLOTS DISTINCTIFS A REMETTRE AUX DIFFERENTS VAINQUEURS
(JAUNE, VERT, A POIS, BLANC et ROSE), non cumulable

Doss : 8h30 Place Raoul Perret

Dép : 9h30 idem

Eng : 8 € int.

U17

CLM 6.900 km / En ligne 55.200 km (8 trs)

Px : 122/15 (20-17-14)

MAILLOTS DISTINCTIFS A REMETTRE AUX DIFFERENTS VAINQUEURS
(JAUNE, VERT, A POIS, BLANC et ROSE), non cumulable

Doss : 8h30 Place Raoul Perret

Dép : 9h30 idem

Eng : 8 € int.

EV – U11 & U13

U11 10 km (10 trs) / U13 15 km (15 trs)

1 MAILLOT JAUNE + 1 MAILLOT ROSE REMIS AUX VAINQUEURS

(Fille + garçon) U11 ET U13 – 13H00: remise des récompenses U11
et U13 (place de l' Église)

Doss : U11 10h45 U13 11H45 Place Raoul Perret

Dép : U11 11h45 / U13 12h15 idem

Eng : Gratuit par int.

D. FERRON 06 76 29 07 10 uvpoitiers@yahoo.fr

L'Union Vélocipédique
Poitevine organise

MINI-TOUR CYCLISTE

DE ST MARTIN
LA PALLU



DÉPART PLACE DE L'ÉGLISE

16 MARS 2025



L'Union Vélocipédique
Poitevine organise

MINI-TOUR CYCLISTE

DE ST MARTIN
LA PALLU



DÉPART PLACE DE L'ÉGLISE

16 MARS 2025

GUIDE TECHNIQUE



DAVID FERRON
06 76 29 07 10





ÉDITO



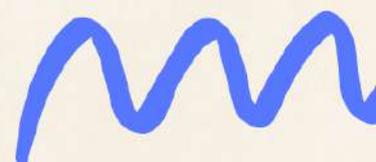
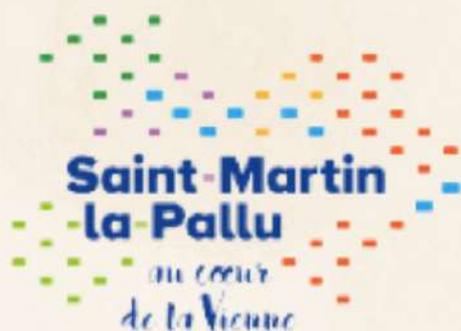
Le mot du maire :

La Commune de Saint-Martin-la-Pallu remercie très chaleureusement l'Union Vélocipédique Poitevine et son président, David FERRON, pour l'organisation du Mini-Tour de Saint-Martin-la-Pallu.

Cette manifestation se déroulera pendant notre journée du cyclisme, évènement qui vise à fédérer et unir autour de la pratique du vélo.

Nous sommes honorés d'accueillir les jeunes cyclistes qui deviendront, nous l'espérons, les athlètes reconnus de demain, dans le cœur de bourg de Vendevre-du-Poitou, un cadre urbain aménagé pour les déplacements des vélos et des piétons.

Bienvenue à toutes et à tous en ce 16 mars 2025 dans notre belle commune de Saint-Martin-la-Pallu et merci au président de l'Union Vélocipédique Poitevine, David FERRON.





Le mot du président :

Grâce à nos coureuses, nos coureurs mais aussi à nos bénévoles, l'UV-Poitiers rayonne sur l'ensemble de notre département et propose une très belle image sur le plan régional de la nouvelle Aquitaine.

Nous avons des projets ambitieux pour l'avenir qui nécessite l'engagement de tous.

Une longue histoire c'est nouée entre la commune de Saint-Martin-la-Pallu et notre club. C'est pourquoi nous nous sommes engagés en 2025 à maintenir notre épreuve cycliste qui sera dorénavant orientée vers le développement des jeunes cyclistes et des futurs champions.

L'idée est également de proposer une belle animation sportive dans le centre bourg tout au long de cette journée.

4 catégories de coureurs seront concernés.

Les U11 et U13 évolueront sur un parcours cycliste d'environ 1000 m permettant ainsi aux spectateurs d'assister à un joli spectacle sportif.

De même, pour les U15 et U17 qui s'élanceront sur une course par étape.

Ceux-ci commenceront leurs programmes par un contre-la-montre dès le matin avant d'enchaîner, quelques heures plus tard, par une course sur un circuit de 6,9 km.

L'environnement sera difficile pour les participants car le vent et les routes "mal-plates" mettront en valeur un vainqueur ayant des qualités de rouleur/ puncheur (baroudeur ?).

J'espère que le ciel bleu accompagnera tous les acteurs de cette journée sur ce si beau territoire.

Toutes nos équipes vous donne rendez-vous le dimanche 16 mars 2025 pour passer une belle journée en famille et entre copains.

Vive le sport,

Vive le cyclisme,

Vive le plaisir,

Vive la bonne humeur.

PARCOURS

U11 / U13

DÉPART ET ARRIVÉE : PLACE DE L'ÉGLISE

DÉTAILS SUR LE PARCOURS

PARCOURS U13 U15 MINI TOUR DE SAINT MARTIN LA PALLU

cyclisme sur route

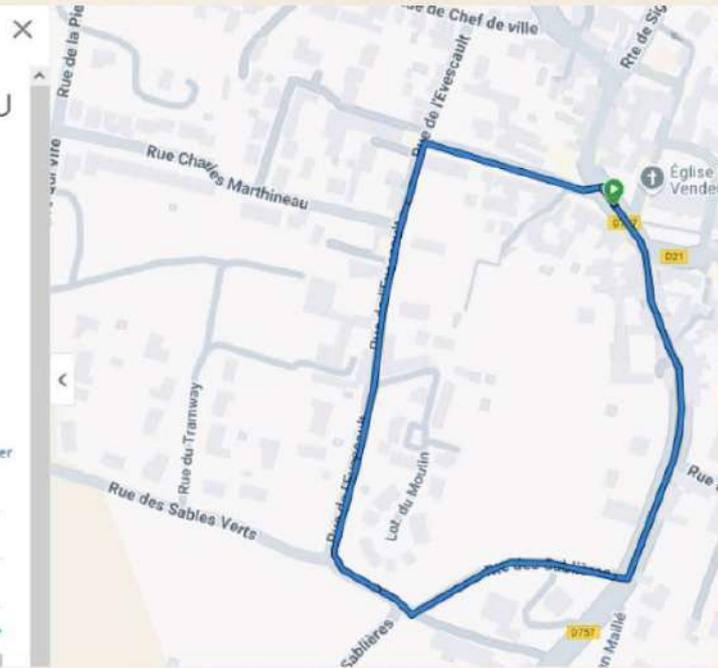
Instructions de conduite

Privé : disponible pour vous uniquement.

0.96 km Distance 12 m Ascension totale 12 m Descente totale

-- Vitesse moyenne -- Objectif de temps

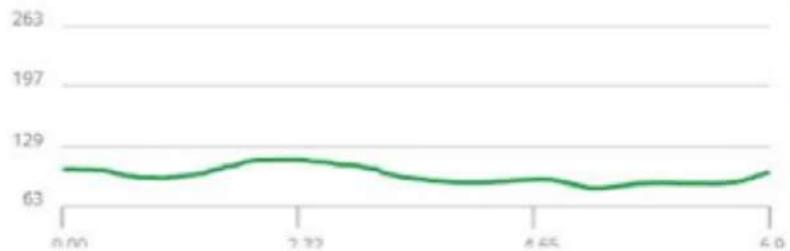
Altitude Développer



6.97 km Distance 42 m Ascension totale 45 m Descente totale

-- Vitesse moyenne -- Objectif de temps

Altitude



U15 / U17

CIRCUIT DU CONTRE-LA-MONTRE + COURSE

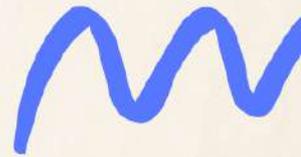
DÉPART CHRONO : RUE DU CHEF DE VILLE
ARRIVÉE : PLACE DE L'ÉGLISE

ACCÈS



place de l'église
ST MARTIN
A PALLU

direction
POITIERS



place de l'église
ST MARTIN
A PALLU

Centre commercial
places de stationnement

direction
POITIERS



RÈGLEMENT

ARTICLE 1:

L' Union Vélocipédique Poitevine organise le dimanche 16 mars 2025, le 2ème mini-tour Cycliste de ST MARTIN LA PALLU sous le règlement de la fédération Française de Cyclisme.

Les 2 « épreuves phares » concernent les catégories U15 et U17 Dames et Hommes.

Elles se disputeront en deux étapes :

-Un contre-la-montre individuel matinal de 6.9km (même parcours pour les 2 catégories U15 & U17)

Les départs seront donnés toutes les minutes.

Une course en circuit de 55.2 kms pour les U17 soit 8 tours de 6.9kms

Une course en circuit de 34.5 kms pour les U15 soit 5 tours de 6.9kms

2 autres courses dites « d'ouverture » concernent les catégories U11 et U13 (Filles et Garçons).

Elles se dérouleront sur un circuit de 1000 mètres.

-U11= 10t

-U13= 15t

ARTICLE 2:

Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFC.

Les classements seront constitués par les arbitres officiels FFC et selon les règlements en vigueur de la Fédération Française de Cyclisme.

ARTICLE 3:

Aucun coureur ne sera autorisé à emprunter le circuit, une fois le départ donné, à savoir à 09h30.

ARTICLE 4:

Les engagements doivent s'effectuer par l'intermédiaire des clubs cyclistes des participants.

Les inscriptions devront être clôturées au plus tard le 13 mars 2024 à 20h00 afin de faciliter la logistique.

ARTICLE 5:

La remise des dossards aura lieu place de l' Eglise à partir de 8h30 le dimanche 16 mars. Deux dossards seront remis aux concurrents.

Ils seront soigneusement placés de chaque côté du maillot, sans être pliés.

ARTICLE 6:

Les dépannages seront autorisés devant le Podium.

ARTICLE 7:

Tout coureur abandonnant devra obligatoirement remettre ses dossards à un arbitre de la course ou à la voiture balai.

ARTICLE 8:

Les réclamations concernant un incident de course ou une manœuvre illicite sont reçues par le jury des arbitres au plus tard 30 minutes après le délai d'arrivée.

Les réclamations concernant le classement d'une étape sont reçues par les arbitres jusqu'au départ de l'étape suivante. Celles concernant le classement général final sont reçues dans les 30 minutes après l'affichage du communiqué officiel.

ARTICLE 9:

Tous les points non abordés dans ce présent règlement feront référence aux règlements en vigueur de la FFC.

ARTICLE 10:

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés (Dames et Hommes).

U15/U17 :

1 maillot « JAUNE » = leader du classement Général.

1 maillot « VERT » = leader classement « meilleur SPRINTEUR ».

1 maillot « à POIS » = leader classement « meilleur GRIMPEUR ».

1 maillot « ROSE » = leader classement « meilleure FÉMININE ».

1 maillot « BLANC » = leader classement « meilleur 1er année ».

1 maillot « VIOLET » = meilleur combatif

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés (Dames et Hommes).

U11/U13 :

1 maillot « JAUNE » = leader du classement Général.

1 maillot « ROSE » = leader classement « meilleure FÉMININE ».

1 maillot « BLANC » = leader classement « meilleur 1er année ».

1 maillot « VIOLET » = meilleur combatif

La distribution des maillots ne sera pas cumulables (applicables sur l'ensemble des épreuves de la journée)

ARTICLE 11:

Ce règlement étant publié plusieurs semaines en amont, nous invitons les participants (ou/ et leurs encadrants) à étudier les circuits de façon méticuleuse.

En cas de réserve sur une difficulté constatée ou un "virage mal placé", nous les invitons à ne pas "s'engager" sur notre épreuve; ceci pour éviter des réflexions inutiles à nos bénévoles.

Nos équipes ne sont pas des punching-balls.

Par contre, elles sont présentes pour développer le sport cycliste de façon GRATUITE.



PROGRAMME

08H30	OUVERTURE DES DOSSARDS U15/ U17
9H30	DEPART CLM U15/U17 (après vérifications des signaleurs)
10h45	OUVERTURE DES DOSSARDS U11/ U13
11H45	U11 (10KMS) – 20/25minutes (après vérifications des signaleurs)
12H15	U13 (15KMS) – 30/35 minutes (après vérifications des signaleurs)
13H00	RECOMPENSES CLM + U11 + U13 – PRESENCE DES MISS DU HAUT POITOU + MAIRE + CMJ + PHOTOS AVEC LES MAJORETTES
13H30	DEPART U15 (après vérifications des signaleurs)
15H	DEPART U17 (après vérifications des signaleurs)
16h45	DEBUT DES RECOMPENSES U15 + U17 + DEFILE DE MAJORETTES/ TWIRLING BATON

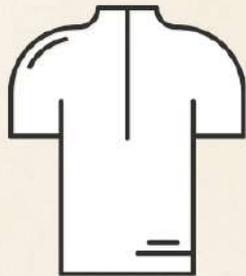
RÉCOMPENSES

U11



Maillot sponsorisé par

BigMat



Maillot sponsorisé par

meilleurtaux.com

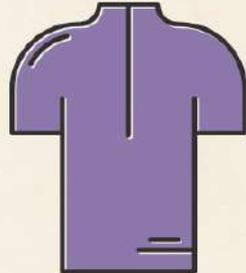


Maillot sponsorisé par



BRUNET Automobiles
Entretien - Réparations
Achat Vente véhicules d'occasion
Toutes Marques

Jérôme BRUNET 86380 VENDEUVRE DU POITOU
07.85.28.00.70
05.49.36.07.69
E-mail : brunet.automobiles@orange.fr



Maillot sponsorisé par



AUTO MARQUES

RALLYE GARAGE

8 Place du Girondeau
86380 COUTURE

Récompenses aux trois premiers U11 pour chacune des épreuves

+

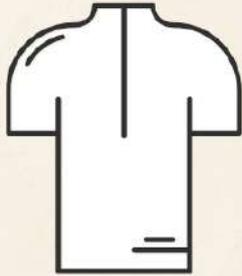
Récompenses au vainqueur U11 au scratch

RÉCOMPENSES

U13



Maillot
sponsorisé
par

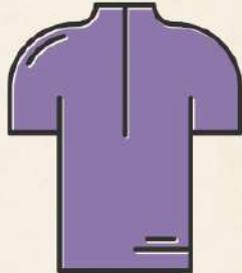


Maillot
sponsorisé
par



Maillot
sponsorisé
par

meilleurtaux.com



Maillot
sponsorisé
par

Récompenses aux trois premiers U13 pour chacune
des épreuves

+

Récompenses au vainqueur U13 au scratch

RÉCOMPENSES

U15



Maillot sponsorisé par



Maillot sponsorisé par



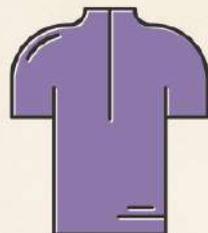
Maillot sponsorisé par



Maillot sponsorisé par



Maillot sponsorisé par



Maillot sponsorisé par



Récompenses aux trois premiers U15 pour chacune des épreuves

+

Récompenses au vainqueur U15 au scratch

RÉCOMPENSES

U17



Maillot sponsorisé par



Maillot sponsorisé par



Maillot sponsorisé par

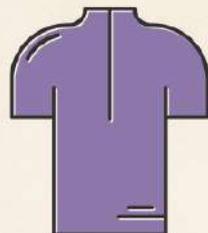


Maillot sponsorisé par

Optique de Vendevre
Saint-Martin-la-Pallu



Maillot sponsorisé par



Maillot sponsorisé par



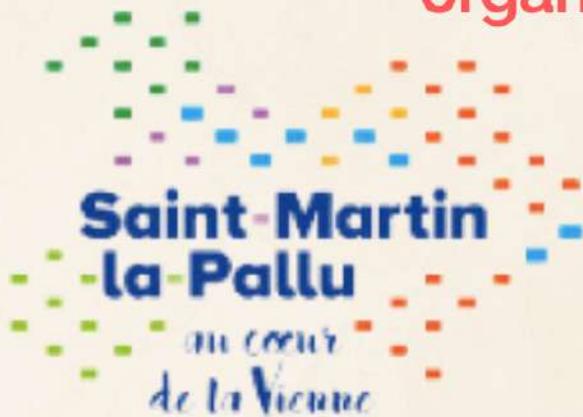
Récompenses aux trois premiers U17 pour chacune des épreuves

+

Récompenses au vainqueur U17 au scratch

PARTENAIRES

Merci à ceux qui nous ont permis de pouvoir organiser ces épreuves.



BRUNET Automobiles
Entretien • Réparations
Achat Vente véhicules d'occasion
Toutes Marques

Jérôme BRUNET
86380 VENDEUVRE DU POTOU
07.85.28.00.70
05.49.36.07.69
E-mail : brunet.automobiles@orange.fr



meilleurtaux.com



Optique de Vendevre
Saint-Martin-la-Pallu



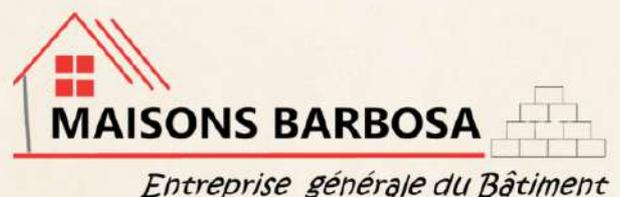
BigMat



Carrefour
contact
Saint Martin La Pallu

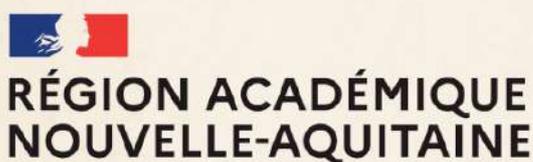


8 Place du Girondeau
86380 COUTURE



PARTENAIRES

Et merci à nos partenaires qui nous soutiennent tout au long de l'année



Liberté
Égalité
Fraternité

